

Nouveaux propriétaires et gestionnaires forestiers

Des outils et des activités pour les motiver et les former à la gestion forestière

par Nicolas Dassonville, chargé de projet Forêt Pro Bos à la SRFB

Le projet interreg Forêt pro Bos¹ dans lequel la SRFB est impliquée avec 10 autres partenaires français, wallons et flamands a parmi ses multiples objectifs de motiver les jeunes ou futurs propriétaires forestiers à entamer une gestion durable et dynamique de leurs bois et de leur proposer des activités, outils et formations adaptées pour atteindre cet objectif. En 2018, plusieurs outils vont être mis en place et mis à disposition des propriétaires forestiers tant en France qu'en Belgique.

Samenvatting

Het interregproject Forêt pro Bos waaraan de KBBM deelneemt, heeft onder meer tot doel de nieuwe eigenaars aan te sporen om zich te verbinden tot een duurzaam beheer van hun bossen. Om dat doel te bereiken, zijn een reeks acties opgezet en hulpmiddelen ontwikkeld.

Vanaf september 2018 wordt een complete theoretische en praktische opleidingscyclus voor nieuwe bosbouwers, ForêtFor genaamd, georganiseerd. Zowel juridische en economische, als biologische of technische aspecten van het bosbeheer zullen er aan bod komen.

Binnenkort wordt een brochure voor erfgenamen en boskopers ter beschikking gesteld van notarissen, om de nieuwe boscijenaar door te verwijzen naar de professionele structuren die hem kunnen helpen bij het beheer van zijn nieuwe vermogen.

Een «Klump»-actie voor de kinderen en kleinkinderen van boscijenaars zal de jongsten sensibiliseren voor bosbeheer. Deze regeneratietechniek, afkomstig uit Duitsland, concentreert het beheer op enkele bomen op een beperkte oppervlakte, die binnen het bereik van kinderen ligt.

Op de dag van «Ontdekken en in handen nemen van het bosbeheer» voor beginnende boscijenaars zullen de deelnemers verscheidene didactische workshops kunnen volgen over diverse onderwerpen die verband houden met bosbeheer.

Een namiddag/avond «Ik heb een bos geërfd (gekocht), wat doe ik ermee?». Tijdens de namiddag op het terrein kunnen de deelnemers zich vertrouwd maken met de verschillende fasen van de bosbouwcyclus. 's Avonds wordt een conferentie gewijd aan de diversiteit van de beheersdoelstellingen van boscijenaars en aan de rol van begeleidende organisaties, zoals onder meer de KBBM.

Un public cible important du projet Forêt Pro Bos est constitué de ce que l'on appelle les «nouveaux propriétaires forestiers». Cette notion un peu vague rassemble en réalité des publics variés. Il s'agit tout autant des personnes qui viennent d'hériter que de celles qui ont choisi d'acheter un bois (quelle que soit leur motivation). Il s'agit également des propriétaires qui possèdent un bois depuis plusieurs années et qui décident d'entamer une gestion active de celui-ci. Enfin, les futurs héritiers, qui n'ont pu s'intéresser à la gestion forestière, sont aussi concernés.

Bien que des réalités différentes concernent ces différents groupes, ils n'en présentent pas moins des besoins communs, notamment celui d'appréhender leur forêt et le milieu forestier en général et d'en connaître ses interlocuteurs.

Afin de connecter ou reconnecter les nouveaux et futurs propriétaires de bois à leur forêt, leur faire prendre conscience de la richesse de leur patrimoine et les inciter à se former et/ou à travailler avec des professionnels pour engager une gestion durable et dynamique, le projet Forêt Pro Bos travaille à l'élaboration de différents outils et actions d'accroche et de formation. La coopération transfrontalière est à ce titre très enrichissante, car

¹ Consultez <https://www.foret-pro-bos.eu/fr/> pour en connaître davantage sur le Projet Forêt Pro Bos



elle permet de bénéficier de l'expérience des partenaires en la matière. Différents outils développés en France ou en Belgique seront donc reproduits et adaptés de l'autre côté de la frontière tandis que de nouveaux outils innovants seront mis en place conjointement.

Les outils et actions mis en œuvre

ForêtFor

Un cycle de formation complet théorique et pratique pour les forestiers novices

Comment vendre ses bois, à qui s'adresser, quelles essences planter, comment conduire la régénération naturelle, quel régime fiscal s'applique à ma forêt... sont autant de questions que le propriétaire forestier novice se pose. Il se retrouve alors bien dépourvu. Que le propriétaire confie la gestion de ses bois à un professionnel ou qu'il la prenne en charge, au moins en partie, il lui est utile d'acquérir des connaissances de base afin d'entamer une gestion durable et dynamique de ses bois.

Afin d'aider et d'accompagner les propriétaires forestiers français, les stages FOGFOR (Formation à la gestion forestière) ont été mis en place en France depuis de nombreuses années. Ce sont des formations de plusieurs jours portant sur différentes thématiques liées à la gestion durable des bois et forêts, aussi bien les aspects juridiques et économiques que les aspects biologiques ou

techniques y sont abordés. Des modules FOGFOR dits « cycle de base » sont accessibles aux propriétaires débutants et leur permettent d'acquérir une certaine autonomie dans la gestion de leur bois, d'acquérir le vocabulaire nécessaire pour dialoguer avec les différents intervenants professionnels et de faire des choix de gestion en fonction de leurs objectifs en connaissance de cause.

Dans le cadre du projet Forêt Pro Bos, un module de formation d'insertion à destination des propriétaires novices (module ForêtFor), inspiré des « cycles de base » des FOGFOR français, sera mis en place par la Société Royale Forestière de Belgique dès septembre 2018. Ce module de formation comportera 10 séances théoriques en cours du soir (donnés dans nos locaux de Gembloux à raison de 1 séance par mois de septembre 2018 à juin 2019) et 9 séances pratiques sur le terrain illustrant les enseignements théoriques et permettant d'acquérir quelques gestes techniques bien utiles (ex : taille et élagage, cubage, marquage d'éclaircie, diagnostic stationnel...). Ces séances pratiques se donneront le vendredi ou le samedi principalement en automne 2018 et au printemps 2019 à travers la Wallonie, permettant ainsi d'observer différents types de forêts et différentes sylvicultures. Les échanges d'expérience seront favorisés ainsi que la rencontre de professionnels. L'accent sera mis sur la pratique d'exercices et comme toujours à la Forestière... sur la convivialité. Ce module permettra aux stagiaires de véritablement s'insérer dans la filière forêt-bois et leur donnera les outils nécessaires pour mettre en



œuvre une gestion durable de leur bois compatible avec leurs objectifs spécifiques.

Le flyer annexé à ce numéro de *Silva Belgica* vous donnera toutes les informations pratiques nécessaires concernant ce module de formation. Vous pouvez d'ores et déjà marquer votre intérêt pour la formation auprès de Nicolas Dassonville (tél. 02 223 09 01 ou nicolas.dassonville@srfb-kbbm.be) ou via le formulaire en ligne sur <http://www.srfb.be/fr/Formation>. Le nombre de places est limité à 20 personnes.

Brochure à destination des héritiers et acheteurs de forêts distribuée par les notaires

Que ce soit par achat ou par héritage, la première personne qui rentre en contact avec le « nouveau propriétaire » de bois est souvent le notaire. Nous avons donc pensé qu'il serait bon que celui-ci dispose d'un document pouvant orienter le nouveau forestier vers les structures professionnelles à même de l'aider à prendre en main la gestion de son nouveau patrimoine. C'est ainsi que la SRFB, la CAPFP, PEFC Hauts de France et Grand Est, les CNPF de ces deux régions et l'Aanspreekpunt privaats beheer travaillent à une brochure rassemblant toutes les informations nécessaires au nouveau propriétaire. Elle exposera dans un premier chapitre tout ce que peut apporter la forêt tant à son propriétaire qu'à la société. Elle abordera ensuite les grandes questions que se pose le nouveau propriétaire : « que faire de ce bois ? », « Que coûte et que rapporte l'entretien d'une forêt ? »,

« Que vaut ma forêt ? », « Comment faire pour prendre en main la gestion de mes bois ? », « Qui peut m'aider ? », « Où trouver une formation ? », mais aussi le cas échéant « Comment vendre ou transmettre ma forêt ? ». Elle présentera pour chaque région les différentes structures de la filière forêt-bois avec lesquelles le propriétaire pourra entrer en contact pour faire gérer son bois, pour se former, pour vendre ses bois, pour entreprendre des travaux ou pour obtenir des aides.

La brochure paraîtra au deuxième semestre 2018. Elle sera distribuée par les notaires et sera également disponible auprès de nos différentes structures.

Pour intéresser vos enfants et petits-enfants à la gestion des bois familiaux : plantez avec eux des klumps !

Les futurs héritiers sont parfois peu intéressés par la gestion des bois familiaux pendant la vie du gestionnaire. De ce constat est née l'idée qu'il fallait faire germer la graine de la passion forestière chez ces derniers dès leur plus jeune âge. Cela peut se faire en créant un lien affectif fort entre l'enfant et un groupe d'arbres suivi depuis l'enfance.

Ce groupe d'arbres peut être ce que les allemands nomment un klump. Un klump ou plantation en cellule éduquée selon la méthode QD (qualification-dimensionnement) est une plantation d'un bouquet de 25 à 40 arbres (feuillus ou résineux) plantés serrés (1 x 1 m le plus souvent) à découvert ou sous le couvert d'arbres adultes



(pins par exemple). On recommande de planter de 30 à 70 klump/ha (soit 1 klump tous les 12 à 18 mètres). Le reste de la surface est laissé «à la nature» ou enrichi avec des essences pour la biodiversité ou des essences améliorantes. La gestion est ensuite réalisée uniquement dans les klumps. La faible surface à «suivre» (environ 20% de la parcelle) permet d'investir (temps et argent) sur chaque klump pour sa protection (protections individuelles) et son entretien (dégagements, taille et élagage). L'objectif à terme est d'obtenir un arbre d'avenir de grande qualité dans chaque cellule. Ces arbres qui vont pousser ensemble pendant 15-25 ans vont se qualifier naturellement (dominance, élagage naturel, ...). Parmi les tiges qualifiées, un seul arbre d'avenir sera sélectionné et détourné vigoureusement pour pouvoir bénéficier d'une croissance libre (phase de dimensionnement).

Outre les avantages sylvicoles de la technique (voir également en page 27), le klump offre l'avantage d'être une unité de gestion de surface réduite qui peut raisonnablement être confiée à un enfant de 7-8 ans au moment de la plantation. Celui-ci participera bien entendu à la plantation et visitera une fois ou deux par an, le klump avec ses aînés pour procéder aux opérations d'entretien. Les dégagements légers les premières années (bâtonnage des fougères, arrachage des ronces ou cassage des bouleaux) peuvent se faire manuellement vu la faible surface. Cette phase de suivi «intensif» les premières années se fait à l'âge où les enfants sont encore très ouverts et volontaires. Ensuite, la phase de qualification (formation de la bille de pied en compression) qui peut durer de 15 à 30 ans selon l'essence ne nécessite plus beaucoup de suivi (éviter que des arbres pionniers ne dominent les options

et éventuellement compléter l'élagage naturel par un élagage artificiel au besoin). Elle correspond à l'adolescence et à la vie de jeune adulte souvent bien remplie du planteur qui reprendra contact avec ses arbres au moment du premier détournement.

Afin de stimuler cette pratique et espérons-le faire naître la passion de la forêt chez les enfants des propriétaires forestiers, la SRFB lance **l'action klump**.

Il s'agit d'offrir un soutien aux propriétaires qui désirent mettre en œuvre cette technique avec leurs enfants, petits-enfants, neveux.... Concrètement, la SRFB offre :

- un pieu central pour le repérage et l'identification du klump. Une pancarte avec le nom de l'enfant, la date de plantation, le nom de l'essence, y sera posée;
- la visite d'un coach forestier (spécialement formé) pour réfléchir avec le propriétaire au choix de la parcelle, au choix des essences et au plan de plantation;
- la présence d'un coach lors de la plantation pour encadrer les enfants (plantation, pose des protections gibier) et pour leur expliquer le principe;
- un soutien financier de 0.50€/plan via le programme de sponsoring de plantation;
- une fiche technique à conserver avec les consignes d'entretien du klump.

Si vous êtes intéressé par cette action et que vous souhaitez la mettre en œuvre chez vous avec vos enfants ou petits-enfants, vous pouvez prendre contact avec Nicolas Dassonville (02 223 09 01 ou nicolas.dassonville@srfb-kbbm.be).



La journée « Découverte et prise en main de la gestion forestière ».

Cette journée traditionnelle de la SRFB destinée aux propriétaires forestiers débutants ou aux enfants de propriétaires, permet aux participants de suivre en une journée plusieurs ateliers didactiques sur des sujets divers en relation avec la gestion forestière. Cette journée se déroule toujours dans une ambiance conviviale et représente une occasion unique de rencontrer d'autres propriétaires, tout en s'immergeant dans le milieu forestier. Chaque année, cette journée rassemble plus de 80 participants. Témoins de ce succès, le CRPF des Hauts de France qui organise plusieurs sessions FOGFOR (Formation à la gestion forestière) va reproduire l'expérience en 2018 sur son territoire.

Cette année, la journée « découverte et prise en main de la gestion forestière » se tiendra en Wallonie le dimanche 24 juin à Presles dans le Hainaut. Les ateliers proposés seront : mesurer et cuber ses bois, valoriser la biodiversité en forêt, la certification PEFC et le document simple de gestion, tailler et élaguer ses arbres, dégager ses plants, s'initier à la débroussailluse, choisir un arbre adapté à son sol, sélectionner des arbres objectifs et les favoriser, apprécier la qualité des bois sur pied.

Le nouveau module de formation « ForêtFor » y sera également présenté. Plus d'infos et inscription sur : www.srfb.be/fr/prise_en_main

Après-midi/soirée « J'ai hérité (acheté) d'une forêt, qu'est-ce que j'en fais ? »

Dernière action de cette année à destination des nouveaux propriétaires de forêts, une après-midi / soirée intitulée « J'ai hérité (acheté) d'une forêt, qu'est-ce que j'en fais ? » sera organisée le 12 septembre prochain à Gembloux. Celle-ci se déroulera en deux parties. L'après-midi sur le terrain permettra aux participants de se familiariser avec les différentes étapes du cycle forestier. A cet effet, différentes démonstrations de travaux forestiers en forêt (taille, dégagement, cubage, martelage...) y seront réalisées. En soirée, nous vous proposerons une conférence de Julie Thomas du CNPF-IDE, responsable du réseau d'observation de la forêt privée française, qui nous parlera de la diversité des objectifs de gestion des propriétaires forestiers et du rôle des organismes d'accompagnement comme la SRFB, la CAPFP ou le CNPF pour aider les propriétaires à réaliser leurs objectifs. La conférence sera suivie d'un *walking dinner* avec guichets d'information professionnels où vous aurez l'occasion de rencontrer les professionnels de la filière. Plus d'informations sur cette soirée prochainement dans notre newsletter *Silva mail* et sur notre site.

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional - Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Feel Wood

Forêt Pro Bos



Wallonie

Avec le soutien financier de la Wallonie.